

Actualités

- Placée depuis juin dernier sous la protection de la Loi des arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), la compagnie Sears a déposé au mois de juillet une requête en Cour supérieure de l'Ontario visant à suspendre ses paiements dans le fonds de retraite des employés ainsi que pour les assurances de ses retraités. Cette décision a finalement été suspendue, mais seulement de façon temporaire puisque les paiements ne se prolongeront que jusqu'au 30 septembre prochain. Au niveau fédéral, le Nouveau parti démocratique a plaidé pour qu'une modification à la LACC soit apportée afin de protéger juridiquement les régimes de retraite des employés lors des restructurations financières. N'étant pas le statut de créanciers prioritaires, ces régimes sont susceptibles d'être mis à sac, comme dans le cas de Papiers White Birch, à Québec, en 2010.
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1045130/sears-continuera-de-payer-ses-retraites-pour-linstant>
- En juin dernier, Retraite Québec a publié les statistiques 2016 du Régime de rentes du Québec. On apprend notamment de cette mine de renseignements sur le régime public que 83 % des Québécois âgés de 60 ans et plus étaient bénéficiaires de la rente de retraite du régime en 2016. Cette proportion était de 81 % chez les femmes et de 86 % chez les hommes.
http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/statistiques/5014f-statistiques-2016-rrq.pdf
- Le 24 juin dernier, la Ville de Montréal annonçait avoir conclu une entente de principe avec les policiers de Montréal concernant leur régime de retraite, ainsi que le renouvellement de leur convention collective. Cette entente comprend la restructuration du régime conformément aux dispositions de la Loi 15.
<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/entente-de-principe-survenue-entre-la-ville-de-montreal-et-la-fraternite-des-policiers-et-policieres-de-montreal-630557653.html>
- Retraite Québec a publié, au début de l'été 2017, un condensé des modifications législatives apportées au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Rappelons que ce régime a récemment fait l'objet d'une restructuration touchant notamment les méthodes de calcul de la rente ainsi que l'indexation des rentes de retraite. L'Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) et l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) ont dénoncé les mesures affectant le niveau de la rente, et appelé à la tenue d'un débat approfondi sur la structuration du régime.

http://www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/ml/ml_2017_03.htm

- Le Mouvement des Caisses Desjardins a annoncé, le 8 juillet dernier, qu'il suspendait temporairement le financement des projets d'oléoducs canadiens, dont celui de l'agrandissement de l'oléoduc TransMountain de Kinder Morgan Canada. Cette décision, qui pourrait être définitive, s'inscrit dans un mouvement au désinvestissement des énergies fossiles concrétisé par un nombre croissant de gestionnaires de fonds.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1044357/desjardins-suspend-appui-pipelines?isAutoPlay=1>